



JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 48 fr. par an, 10 fr. pour six mois, 6 fr. pour trois mois. Pour le dehors, les frais de poste en plus. Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve, A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le Journal de Roubaix paraissent le Samedi dans le Journal d'Annonces qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 11 Janvier.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle : Décret convoquant le Sénat et le Corps législatif pour le 7 février prochain ; Rapport à l'Empereur par S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice, concernant le rétablissement du conseil du sceau des titres ; — décrets y annexés ; Nomination au commandement de la corvette à hélice la *Reine-Hortense* ; Arrêté du ministre de l'intérieur approuvant les statuts des Sociétés de secours mutuels y désignées ; Décret fixant les droits à l'importation pour les marchandises y dénommées ; Nominations de présidents de sociétés de secours mutuels ; Arrêté du ministre de l'intérieur, autorisant la Société de secours mutuels du 4^e arrondissement de Paris à augmenter le nombre de ses membres ; Jugements préparatoires à fin de déclarations d'absence.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

La direction générale des douanes vient de publier le tableau des marchandises importées et exportées en Novembre et pendant les onze premiers mois de l'année. Les droits perçus à l'importation durant cette dernière période s'élevèrent à 167 millions ; ce qui offre, relativement au chiffre de 1857, une diminution de 2 millions. Ces droits ont produit, en Novembre, 12,600,000 fr., contre 12,300,000 fr. dans le même mois du précédent exercice. Des chapitres du commerce spécial, c'est-à-dire les quantités acquittées en Novembre, il ressort un progrès pour l'importation sur les céréales, les cafés et cacao, les sucres des colonies françaises, la cochenille et l'indigo, les cotons et laines, les fils de lin et de chanvre, les huiles d'olive et de graines grasses, la houille,

le bois d'accajou, le lin teillé et en étoupe, l'étain, les soies, les toiles de lin ou de chanvre. Nous remarquons une diminution dans l'entrée des bestiaux, des vins et alcools, des sucres étrangers, du chanvre teillé et en étoupe, des graines oléagineuses, des graisses, de la fonte, des fers étirés en barres, de l'acier, des cuivres, plomb et zinc. En général, les exportations se soutiennent. Nous avons à citer une extension dans les débouchés des céréales, des bœufs, vaches et veaux, des vins ordinaires et de liqueur, des esprits dits 3/6, des machines et mécaniques, des fils et coton, des lins et chanvres teillés, de la garance, des peaux maroquinées, tannées et corroyées, des savons autres que ceux de parfumerie, des soies écruës et en bourres, du sucre raffiné, des cotonnades imprimées, des tissus de laine, des soieries, des vers et cristaux.

Par décret impérial en date du 15 Décembre, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, les bureaux de douanes d'Halluin et de Mousieux (Nord) sont ouverts : 4^e à l'importation des marchandises payant plus de 20 fr. par 100 kilogrammes ou nominativement désignées par l'art. 8 de la loi du 27 Mars 1817 ; 2^e au transit des marchandises non prohibées.

La Chambre de commerce de Lyon, dans sa séance extraordinaire du 18 novembre 1858, a accordé une subvention de 20,000 francs à MM. Jouve, Chabaud et Méritan, pour les aider dans les essais destinés à fournir aux éleveurs de vers à soie de la graine éprouvée, dans l'année même, au moyen d'éducatrices précoces.

Un ouvrier maçon, nommé Soury, âgé de 78 ans, est tombé avant-hier, étant en état d'ivresse, dans un fossé de la commune de Lannoy, et y a trouvé la mort.

Dans la nuit du lundi au mardi, une femme, qui était connue par ses habitudes d'ivrognerie, a été ramenée chez sa sœur dans un état complet d'ivresse, état dans lequel elle se trouvait depuis huit jours. Malgré les soins qui lui ont été donnés par sa sœur qui est dans une position précaire, cette femme est décédée pendant la nuit. La police de Roubaix, informée de ce fait, s'est rendue sur les lieux, accompagnée de M. le docteur Garçon qui a constaté le décès.

On vient d'arrêter et d'amener à la prison de Lille le sieur W..., né en Angleterre, où il s'était réfugié après avoir fait à Lille une faillite assez importante. Cet ancien filateur étant revenu en France, a été mis à la disposition de l'autorité judiciaire sous la prévention de banqueroute simple.

Le tribunal correctionnel de Lille s'est occupé ce matin d'une affaire que nous devons noter spécialement, à cause de la leçon qu'elle porte avec elle.

Un sieur Eloi Dubois, domestique du sieur Thibaut, rue de Tournai, se présentait récemment avec un chariot pour traverser le passage à niveau de Saint-Agnès, près la porte de Tournai. Le garde-barrière lui barra le passage en lui montrant une locomotive qui s'avancait à 150 mètres de là ; mais le charretier ne tint pas compte de l'avis, poussa son cheval d'un coup de fouet, et une minute après, la locomotive, grâce aux efforts du mécanicien, s'arrêtait à la distance de deux toises de roue du chariot, qu'elle menaçait de broyer.

Eloi Dubois venait rendre compte de son action, en contravention avec les lois sur les chemins de fer, devant le tribunal correctionnel. Il a été condamné à 50 fr. d'amende et aux frais. Le sieur Thibaut a été déclaré civilement responsable des condamnations prononcées contre le sieur Dubois.

Les procès-verbaux dressés par la gendarmerie dans le département du Nord pendant l'année 1858 sont bien moins nombreux que pen-

dant l'année 1857. Ils n'égalent pas la moitié de ceux dressés en 1856. Ce résultat prouve une amélioration notable dans les mœurs et les habitudes de nos populations.

Parmi les crimes et délits divers figurent 3 assassinats, 1 tentative de meurtre, 3 infanticides, 29 attentats à la pudeur et viols, 9 incendies par malveillance, 855 vols et escroqueries divers, 547 rixes, coups et blessures, guet-apens, menaces, 80 suicides.

Il a été constaté pendant la même année 210 incendies accidentels qui, avec les neuf autres, ont occasionné pour 3,288,605 fr. de perte, indemnisée proportionnellement par les compagnies d'assurances pour une somme de 1,674,784 francs.

Il a été relevé 239 morts accidentelles, 75 cas de blessures accidentelles et par imprudence, et opéré 1,136 arrestations. Enfin le nombre des procès-verbaux de toute nature a été de 9,977 ; il avait été de près de 13,000 en 1857, et se montait à 20,000 en 1856.

Depuis quelque temps déjà la teinture de murexide a été résolue pour le coton et la soie ; mais les procédés employés pour teindre la laine laissaient trop à désirer pour qu'ils aient reçu l'application en industrie.

Par le procédé suivant on parvient à teindre la laine d'une manière unie et à fond, même à froid. Pour obtenir ce résultat, il s'agit tout simplement d'ôter à la laine son alcalinité et de la rendre plutôt légèrement acide. Dans cet état, la laine a une grande affinité pour la murexide et s'en charge facilement.

Procédé. — On fait bouillir la laine après être bien dégragée dans une eau acidulée par l'acide tartrique ou un autre acide.

Après un bouillon d'une heure environ, on sort la laine et on la transporte sans lavage préalable dans une dissolution de murexide dans l'eau à froid, bien que l'emploi d'une douce chaleur (30 à 40 degrés centigrades) n'est nullement nuisible. Un séjour d'une demi-heure à peu près dans ce bain suffit pour donner à la laine une belle couleur amarante. D'après Prouth, le purpurate d'ammoniaque

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 12 JANVIER 1859.

N° 16.

LA MANSARDE

Suite. — Voir notre dernier numéro.

— Non, tu te trompes, cher Wallden ; ce n'est pas de cela que je risais. Je puis bien goûter, l'hiver prochain, le bonheur que tu fais briller à mes yeux, et qui a certainement un côté très-attractif pour une femme. Mais j'ai entendu si souvent les exclamations sur les délices de la lune de miel qu'il m'est impossible de croire que tu veuilles échanger si tôt le ciel contre la terre. En opposition à ce que tu viens de dire, je te rappellerai que tous les nouveaux couples vont à la campagne afin de jouir de leur paisible bonheur dans la solitude et sans trouble. Ce n'est que plus tard qu'ils étendent d'ordinaire le cercle de leurs relations et qu'ils cherchent des plaisirs bruyants. Marie prononça ces paroles avec un sourire moitié aimable, moitié ironique, et, contre son habitude, elle les accompagna d'une petite carresse.

« Il faut toujours faire ta volonté ; — tu es irrésistible ! répondit Wallden vaincu ; j'ai une

seule prière à l'adresser : ne trouve pas mauvais que j'invite une couple de camarades, anciens et bons amis, dont l'agréable présence ajoutera encore à notre bonheur domestique.

— Ces invitations pour un certain laps de temps ne sont pas trop de mon goût, j'en conviens ; mais...

— Mais, ma chère amie, c'est l'usage dans toutes les bonnes maisons. Quand on quitte la ville, on invite du monde à la campagne ; — tu verras cela dans nos bons romans anglais, et même dans nos romans suédois ; et, avant tout, c'est écrit dans les règles du bon ton, poursuivait Wallden en souriant.

— Je n'ai rien à objecter à de si graves raisons ! répondit Marie. Invite qui tu veux ; mais nous ne nous presserons pas de faire des visites à nos voisins, j'en préviens. Je suis lasse de ces éternelles fêtes, et je veux me reposer.

— Superbe, mon ange ! On admirera notre amour mutuel, qui a besoin d'un ermitage pour s'épanouir, et l'on se dira de toutes parts : « Les nouveaux maîtres de Malkolmsnæs sont attendus de tous les côtés par leurs voisins ! mais ils se font désirer. Ils vivront sans doute sur un grand pied ! »

Quelques jours après cet entretien, le jeune couple partit tout seul pour Malkolmsnæs ; car la mère de Marie ne voulut pas encore quitter la ville, par des motifs qu'elle refusait d'expliquer pour le moment.

Depuis son mariage, Marie n'avait vu William qu'une seule fois ; c'était le jour où elle avait fait cette promenade du matin dont nous avons parlé. L'ingénieur n'avait pas assisté aux fêtes qui avaient suivi le mariage.

Le voyage donna aux nouveaux mariés le temps de faire plus ample connaissance avec

leurs qualités et leurs défauts réciproques, et, avant tout, il leur laissa surabondamment le loisir de se convaincre qu'en réalité ils ne trouvaient pas infiniment de charme dans la société l'un de l'autre. Néanmoins, ils firent tous les deux leur possible pour se persuader mutuellement le contraire. Wallden racontait à sa femme des anecdotes à effet tirées de sa vie de garçon — des anecdotes des salons et des assemblées des Etats ; elle écoutait, souriait, baillait un peu ; puis elle parlait, de son côté, de son cher Ségerstadt, du chagrin que lui causait l'absence de la propriétaire de ce paradis, et de la joie qu'elle éprouvait d'avance à l'idée du retour de son amie, fixé au printemps. Tout cela était bel et bon et n'empêchait pas les voyageurs de trouver le temps de sommeiller un peu par-ci par-là, ou, du moins, de faire semblant de dormir.

Enfin l'on atteignit Malkolmsnæs. Mais, par suite des expériences que l'on avait faites en route, tous deux eurent beaucoup de peines à s'habituer à la solitude de la lune de miel.

Wallden consacra la première semaine à mettre ordre à ses affaires, c'est-à-dire aux plus urgentes ; malgré sa promesse à Marie, il ne fit honneur qu'à ses engagements les plus pressants, soit par habitude ou par tout autre motif. Quant aux créanciers qu'il pouvait encore faire attendre, il ne les paya point ; car, riche ou pauvre, pensait-il, on retrouve toujours les anciennes dettes sans les chercher. D'ailleurs, il avait besoin de ses capitaux pour des choses plus utiles, telles que chevaux de selle, chiens de chasse et meilleure cave, sans compter les divers changements indispensables dans la disposition des appartements et dans l'ameublement sans goût de feu Malkolm.

Tandis que ces importants calculs exigeaient tous les moments de Wallden, Marie recevait son nombreux domestique, engageait servantes, femmes de chambre et gouvernante, et voulait, en outre, surveiller tout elle-même d'un œil vigilant. Elle trouva précisément alors une double distraction dans son habitude du travail, et bientôt elle prit plaisir à ses devoirs de maîtresse de maison.

Le soir, les jeunes époux se réunissaient pour prendre le thé.

« Tu te fatigues trop, ma chère Marie ! dit un jour Wallden, encore attentif. Laisse donc tout ce soin à la femme de charge.

— Il faut que l'on seconde les domestiques, et ils ont manqué assez longtemps de toute direction dans la conduite du ménage ! répondit la jeune femme. Je suis maintenant maîtresse de maison, et je veux l'être en réalité.

— Et moi, chère Marie, je suis chef de famille ! dit Wallden en souriant. Mais le diable m'emporte — pardonne cette expression, c'est une reminiscence de ma vie militaire — si je suis capable de remplir cette mission avec le quart de la dignité que tu déploies dans la tienne ! — Sur mon honneur, tu as l'air d'une charmante petite ménagère, lorsque, en robe de chambre et en petit bonnet, tu circules dans la cuisine et dans l'office, y faisant naitre une activité et un amour de l'ordre qui me rendent tout confus, quand il m'arrive de mettre le nez de ce côté-là.

— Aie la bonté, cher Wallden, de reculer un peu l'écran. Telle fut la réponse indifférente de Marie à tant d'humour domestique.

Mais, pour la première fois, le lieutenant trouva qu'il ne convenait guère à une jeune femme de glacer par quelques mots si froids,